

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 4 août 2014 à 19.30 heures au centre communautaire du 189 chemin de Lytton à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénommé, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Réjean Lafond.

Autres présences ; Réjean Côté, Marc Emond, René Côté, France Danis et Pierre Côté

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin, maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2014-08-120

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout des item suivants;

- 6.04; Demande de don; Bell Alliant pour sac d'école
- 6.05; Suivi du dossier, route Maniwaki-Témiscaminque

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

2014-08-121

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 7 JUILLET 2014

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 7 juillet 2014 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2014-08-122

ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Monsieur Michel Dénommé propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 1^{er} juillet au 31 juillet 2014 pour un montant de 26 293.21\$

Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 121,366.59\$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,
Secrétaire, trésorière/directrice générale

Adoptée à l'unanimité

2014-08-123 COLLOQUE DE L'ADMQ

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'autoriser la directrice générale à assister au colloque de l'association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 11 et 12 septembre à Aylmer.

Il est entendu de payer les frais d'inscription de 200\$ et de rembourser les autres frais relatifs à ce colloque à la directrice.

Adoptée à l'unanimité

2014-08-124 DEMANDE DE PUBLICITÉ; CLUB DES OURS BLANCS

CONSIDÉRANT le club de motoneiges Les Ours blancs nous offre un partenariat qui donne une visibilité dans les sentiers de motoneige, sur le WEB et sur la carte des Ours Blancs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est intéressée par l'inscription sur la carte de Maniwaki au coût de 25\$ et sur un panneau au coût de 50\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu à l'unanimité d'accepter le forfait pour l'inscription sur la carte de Maniwaki au coût de 25\$ et sur un panneau au coût de 50\$;

Adoptée à l'unanimité

2014-08-125 COOP; PROJET D'UN BUREAU MOBILE

CONSIDÉRANT QUE la COOP d'aide domestique de la Vallée-de-la-Gatineau afin d'offrir des services de proximité et de mieux répondre à la réalité du milieu de limiter les démarches et de diminuer les délais d'attentes, celle-ci désire déposer une demande d'aide financière auprès de la MRC et le CLD de la Vallée-de-la-Gatineau dans le cadre de la politique nationale de ruralité 2014-2024 afin d'implanter un bureau mobile pour le secteur nord de notre MRC;

CONSIDÉRANT QUE la COOP de solidarité demande à la municipalité un emplacement dans nos locaux avec accès à l'internet pour rencontrer des personnes voulant obtenir les services de la COOP;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Réjean Lafond propose et il est résolu à l'unanimité de laisser un local gratuitement avec accès internet pour un bureau mobile à la COOP de solidarité Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

2014-08-126

BILLETS POUR SPECTACLE DE LA MAISON DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT QUE la maison de la culture a lancé sa nouvelle programmation pour les spectacles 2014-2015;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire encourager celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de faire l'achat de billets pour différents spectacles pour un montant approximatif de 300 \$.

Adoptée à l'unanimité

2014-08-127

ARÉNA DE MANIWAKI.

CONSIDÉRANT QUE des milliers de canadiens témoignent leur soutien à Monsieur Gino Odjick, un ancien joueur des Canucks de Vancouver et du Canadien de Montréal, qui a reçu un diagnostic médical fatal ;

CONSIDÉRANT QUE le hockeyeur est originaire de Kitigan Zibi et qu'il a vécu ses premières années de hockey avec les Braves de Maniwaki pour poursuivre par la suite avec le Titan de Laval, dans la ligue de hockey junior majeur du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du lac Ste-Marie demande l'appui de la municipalité pour faire changer le nom de l'aréna de Maniwaki pour la renommer « Aréna Gino Odjick » afin de rendre hommage à celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Maniwaki a déjà procédé au changement du nom de celle-ci pour « Centre sportif Gino Odjick » ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réjean Lafond et résolu de d'appuyer la municipalité du Lac-Ste-Marie dans le changement de la dénomination de l'Aréna de Maniwaki pour celle de Centre sportif Gino Odjick afin de rendre hommage à sa carrière exceptionnelle dans la ligue nationale de hockey et pour qu'il puisse voir au changement de son vivant ;

Adoptée à l'unanimité

2014-08-128

INSTALLATION DE PANNEAUX/ RUE DU COLLEGE

CONSIDÉRANT QUE le 8 avril dernier dans sa résolution # 2014-04-87, le conseil demandait au Ministère des Transports d'installer des panneaux selon les normes pour l'interdiction de circulation de camions lourds sauf le transport local sur la rue du collège;

CONSIDÉRANT la conjoncture actuelle pour un certain temps;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu d'aviser le Ministère des transports de retarder la pose des panneaux pour le moment mais de voir à les conserver en cas de besoin.

Adoptée à l'unanimité

2014-08-129

GUTACVG

CONSIDÉRANT QUE le transport collectif à guichet unique de la Vallée-de-la-Gatineau désire obtenir l'autorisation pour des zones d'embarquement pour des personnes ayant besoin du service;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre avec le maire a eu lieu pour déterminer certaines zones et que le conseil est d'accord avec ces recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu unanimement d'autoriser ces huit zones d'embarquement pour la GUTAC/VG;

Bureau municipal, au 18 rue principale Nord
École, au 8 rue du collège
140 et 142 principale sud (blocs appartements)
Salle municipale au 189 chemin de Lytton
Intersection de la route 117, chemin barrage Mercier
Intersection 5 ième chemin du barrage Mercier
Intersection, chemin de Montcerf-chemin Côté
Intersection, chemin de l'Aigle- chemin du 2 ième rang de l'Aigle

Adoptée à l'unanimité

2014-08-130

MANDAT INGÉNIEUR ANDRÉ PILON
ETUDE HYDRAULIQUE CHEMIN DE LYTTON

CONSIDÉRANT QU'il faut faire une étude hydraulique pour réaliser le dossier du chemin de Lytton suite au « wash out » survenu le 16 mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE le service d'ingénierie de la M.R.C. après vérification auprès d'ingénieurs spécialisés dans ce domaine, celle-ci nous recommande André Pilon, ingénieur conseil de Bréboeuf aux coûts de 4380.00\$ plus les taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de mandater André Pilon pour réaliser l'étude hydraulique pour le chemin de Lytton.

Il est entendu selon sa proposition qu'un dépôt de 40% soit 1752.00\$ plus taxes lui sera remis avant le début des travaux.

Adoptée à l'unanimité

2014-08-131

DON POUR SACS D'ÉCOLE

CONSIDÉRANT QUE Bell Alliant lance sa campagne d'amasser des fonds pour l'achat de sacs à dos scolaire encore cette année pour nos jeunes;

CONSIDÉRANT QUE Bell Alliant est en collaboration avec la maison de la famille;

CONSIDÉRANT QUE le défi de Bell Alliant est d'amasser 100 sacs à dos d'ici le 15 août.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de faire un don de 100\$ pour quatre sacs à dos scolaire qui seront remis à des enfants dont les parents ont un revenu modeste.

Adoptée à l'unanimité

2014-08-132

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21.15 heures, Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes,
Directrice, générale/sec.trés.